

Ecole élémentaire J.Y.Cousteau
74 rue Firmin Petit
86580 Vouneuil sous Biard
05 49 60 44 64

Compte rendu du conseil d'école
Du jeudi 13 novembre 2014

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Nadal, Mme Nativel-Metzger, M. Thomas, Mme Cousin, Mme Amirault, Mme Lavault, Mme Faye

Représentants de la Mairie : Mme Brosse, Mme Faucher

Enseignantes : Mme Durand, Mme Divet, Mme Jaulin, Mme André, Mme Guillaud, Mme Matard, Mme Péchot-Maffre

Excusés : M. l'inspecteur de l'Education Nationale, Mme Bourdon, Mme Dupuis

L'ordre du jour a abordé les différents points suivants :

1 Rentrée 2014

Le jour de la rentrée, les élèves étaient au nombre de 159 pour 8 enseignantes. On compte 31 CP, 37 CE1, 33 CE2, 29 CM1 et 29 CM2. Les élèves sont répartis dans 7 classes, de la façon suivante :

- Mme Guillaud, classe de CP : 22 élèves
- Mme Divet, classe de CP/CE1 : 13 CP + 9 CE1
- Mmes Durand et Pihéry, classe de CE1 : 24 élèves
- Mme Jaulin, classe de CE2 : 24 élèves
- Mme Matard, classe de CE2/CM1 : 9 CE2 + 13 CM1
- Mmes Péchot-Maffre et Pihéry, classe de CM1/CM2 : 16 CM1 + 6 CM2
- Mme André, classe de CM2 : 23 élèves

Depuis la rentrée, trois familles ont déménagé, nous comptons trois élèves en moins : un en CM2 et 2 en CE1.

Mme Aurélie Dugas est remplacée par Mme Marion Taranne depuis le 16 octobre en tant qu'emploi de vie scolaire. Elle a un contrat de 24 heures afin de soutenir la direction et les enseignantes dans les tâches administratives et pédagogiques.

Mme Marie Cousseau est Auxiliaire de Vie Scolaire auprès de 2 élèves, en remplacement de Mme Adeline Andréi.

Cette année nous avons de nouveaux horaires : tous les mercredis sont travaillés jusqu'à 11h45, les autres jours nous finissons à 16h15 sauf les vendredis à 15h15. A cette heure-là débute la garderie et les activités périscolaires. Le mardi et le vendredi Rémi de Vendeuil propose du tennis de table entre 12h et 14h.

Les parents demandent s'il est possible d'organiser un temps de devoirs le mercredi après-midi au centre de loisirs.

2 Présentation des comptes coopérative et USEP

• **Compte de la coopérative scolaire :**

Pour l'année passée, le compte a été clos au 31 août 2014.

Principales dépenses : la classe de neige, les livres de bibliothèque en rapport avec les projets de classe...

Principales recettes : les photographies, la vente de chocolats...

Il y a 8470 euros sur le compte en ce début d'année.

• **Compte USEP**

Ce compte est là pour supporter les dépenses des rencontres USEP. Pour débiter l'année il y a 641,32 €. Il y a peu de mouvements sur ce compte (tombola usep et goûters)

3 RASED : réseau d'aides aux élèves en difficulté

M. Bichon est le psychologue scolaire, Mme Guichard est la maitresse E (aide pédagogique) et M. Auxemery est le maitre G (aide rééducative), il n'intervient pas dans notre école, il travaille exclusivement sur les écoles du RAR de Poitiers (Réseau Ambition Réussite).

4 Règlement intérieur

Après lecture du règlement, quelques modifications vont être apportées à ce dernier, notamment :

- Les nouveaux horaires, l'accueil du matin.

Les enseignantes rappellent que l'heure d'entrée en classe est 8h45, il est donc souhaitable que les enfants entrent dans l'école avant, la grille est ouverte à 8h35. En effet, cette année quelques familles sont régulièrement en retard, la grille sera donc fermée à l'heure prévue et l'élève en retard devra fournir un billet d'excuses (cahier de liaison).

- Rappel des horaires pendant lesquels on peut téléphoner à l'école.

Le nouveau règlement intérieur est voté et adopté à l'unanimité

5 Sécurité

En raison des travaux le PPMS sera entièrement refait à la rentrée 2015.

6 Activités

- EPS : N'ayant plus de gymnase dans l'école, la municipalité compense par une augmentation conséquente du budget transport. Cela permet à toutes les classes d'aller au gymnase Colette Besson une période dans l'année et de participer à une activité municipalisée de Grand Poitiers : piscine (obligatoire) pour tous les CP et CE1, patinoire pour les CE2 et CE2/CM1, escrime pour les CM1/CM2 et CM2
- 4 classes participent à l'USEP : CP, CE1, CE2, CE2/CM1
- Toutes les classes font l'activité tennis en partenariat avec le creps. Cette activité est encadrée par des étudiants préparant un Brevet d'Etat en sports de raquettes (6 séances/classe).
- 5 classes participent au projet école et cinéma (projection de 3 films). CP, CP/CE1, CE1, CE2, CM2
- Les CP et les CP/CE1 participent au projet « albums en fête » : ce projet a pour but de construire une liaison avec les GS, autour de 5 albums, avec un travail de découverte et d'échange. A la suite d'une élection du livre préféré, une exposition des travaux effectués aura lieu à l'ESPE (anciennement IUFM) en fin d'année. La date reste à préciser.
Ces deux classes sont allées visiter le Zoodyssée à Chizé pour nourrir et toucher des animaux.
- Les CE1, CE2, CE2/CM1, participent au projet lecture « Les Incorruptibles ».
- Les CE2/CM1 ont un projet théâtre avec l'OCCE (c'est l'association départementale des coopératives scolaires).
- La classe de CM2 échangera avec une classe de l'IEM de BIARD sur le thème de la différence.
C'est dans ce cadre qu'ont été organisées, en début d'année : la dictée ELA et les virades de l'espoir.
- Monsieur Cheniau, de l'association Vouneuil mémoire, est venu parler de la guerre 1914-1918 aux CM2.

D'autres projets sont menés pendant le temps des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)

Un journal d'école : avec Mme Matard et Mme Péchot-Maffre et M. Moisan (animateur périscolaire)

Le site de l'école : avec Mme André, (le site est actuellement en repos pour raison de problèmes de connexion internet)

Le jardin : avec Mme Jaulin

7 Point sur l'agrandissement de l'école

Les travaux sont effectués dans les temps. L'aménagement de la cour sera réalisé pour février.

8 Questions diverses

- Un parent transmet une question : qu'est-ce que vous pensez du harcèlement à l'école ? Un peu surprise par la demande, Mme Durand répond que l'équipe enseignante est contre et précise que si un enfant était harcelé, il était impératif d'en parler aux enseignantes ou animateurs du périscolaire afin de stopper immédiatement le problème. Des ateliers philo, qui permettent de réfléchir à ce problème, sont mis en place dans les classes de CM.
- Il semble nécessaire de rappeler aux parents qu'il est interdit de prendre le sens interdit pour sortir du parking de l'école. De même, il est interdit de se garer à l'emplacement des bus ou derrière le bus de ramassage scolaire. C'est une question de sécurité, il est fait appel au sens civique de chacun.
- L'APE a une page facebook.
- L'école rencontre de nombreux problèmes informatiques (réseau) et de connexion internet qui compliquent le travail administratif et scolaire.